



ELABORATION DU P.L.U. DE SAINT ANDEOL DE VALS



Publicités



RÉALITÉS
Urbanisme et
Aménagement

ANNONCES LÉGALES



Publiez vos marchés publics

• ledauphine.marchespublics-eurolegales.com

Publiez vos formalités

• ledauphine.viedessocietes-eurolegales.com

CONTACTS DRÔME-ARDÈCHE

04 75 79 78 56

04 75 72 77 53

LDLlegales26@ledauphine.com

LDLlegales07@ledauphine.com



Le Journal d'Annonces Légales de référence

Mentions légales : Dans le cadre de la transparence de la vie économique, les parutions des annonces judiciaires et légales sont régies par l'arrêté du 21 décembre 2012 modifié le 16 décembre 2019, qui fixe les règles de présentation ainsi qu'une tarification obligatoire, soit 1 HT € 191/mm colonne pour 2020.

VIÉS DES SOCIÉTÉS

Modifications statutaires

IK CONCEPT

SAS au capital de 10 000€

Siège social : 18 Impasse les Soubredieux -
26300 Alixan
RCS ROMANS 894 132 042

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 Juillet 2022, il a été décidé de transférer le siège social au 2 Place Edmond Regnault - 26000 Valence à compter du 20 Juillet 2022.

De plus, il a été décidé de nommer M Karim HAOUECHE demeurant 13 rue Daniel Defoe - 26000 Valence en qualité de Président en remplacement de M Idriss BENALIKHOUDJA à compter du 20 Juillet 2022.

Modification au RCS de ROMANS.

322124000

PRÉSIDENT / DIRECTEUR GÉNÉRAL

Dénomination : BLUERENT

Forme : SAS

Capital social : 10000 euros

Siège social : 149 Route DE MARSEILLE, 26200 MONTELMAR 913301230 RCS de Romans.

Aux termes de l'AGM en date du 16 septembre 2022, les associés ont décidé de :

- nommer en qualité de président, Monsieur Jacques WURTZ, demeurant Chemin de la Guionette, 26200 Montelmar en remplacement de Omar ASSIM.

- nommer en qualité de directeur général, Monsieur Omar ASSIM demeurant 102 Route de Sauzet 26200 MONTELMAR en remplacement de Jacques WURTZ.

Mention sera portée au RCS de Romans.

322438100

MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS

Procédures adaptées (plus de 90000 euros)

SYNDICAT DES EAUX MIRABEL PIEGROS AOUSTE

Avis d'appel à candidatures

M. Gilles MAGNON - Président

50 allée des Cascades

26400 Mirabel Les Blicons

Tél : 04 75 40 06 06

mél : secretariat@siempa.fr

SIRET 25260225500017

Groupement de commandes : Non

L'avis implique un marché public

Objet : TRAVAUX DE MISE EN SEPARATIF DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT ET RENOUVELLEMENT DE CANALISATIONS D'EAU POTABLE DANS LE CENTRE ANCIEN DE SAILLANS

Type de marché : Travaux

Procédure : Procédure adaptée resteinte

Technique d'achat : Sans objet

Lieu d'exécution :

Route Royal / Rues Beau Miroir, Portal du Moulin et des Remparts / Rues de la Paix, du Four et de Barnave / Rues Archinard et de l'Echo / Rues de Bonne, de Chatou et des Andrieux

26340 SAILLANS

Description : Tranche Ferme

Assainissement EU : Création après suppression émissaire bâti Environ 1170ml de collecteur PVC CR16 Ø200mm, 60 Regards en PEHD Ø600, 182 branchements en PVC CR16 Ø160mm et tabouret 315mm, déconnexion de déversoir d'orage.

Assainissement EP : Création

Environ 1110ml de collecteur PVC CR16 Ø300mm, 50 Regards-Grilles 50€, 181 raccords de descentes EP en PVC CR16 Ø125mm et tabouret 315mm,

Eau Potable : Renouvellement

Environ 1190ml de fonte Ø80mm et 195 branchements à reprendre en pehd 19/25mm, antenne volante 1190ml

Tranche Optionnelle

Aménagement des rues en béton désactivé pour environ 3600m²

Forme du marché : Prestation divisée en lots : non

Les variantes sont exigées : Non

Conditions de participation

Justificatifs à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle :

Liste et description succincte des conditions :

Voir Règlement de consultation pour la liste exhaustive des pièces à fournir

Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Voir Règlement de consultation pour la liste exhaustive des pièces à fournir

Référence professionnelle et capacité technique :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Qualifications FNTP : Qualifications FNTP : 2321, 3421, 346, 347, 3641, 3642, 5118, 513, 5144, 5242, 7317, 7641, 7642 et 7643.

Qualification Amiante selon article R.4412-139 : Sous-Section 4

Voir Règlement de consultation pour la liste exhaustive des pièces à fournir

Marché réservé : NON

Réduction du nombre de candidats : Oui

Nombre maximum de candidats :5

En cas de réduction, critères de sélection des candidats admis à présenter une offre :

les candidats en surnombre seront départagés au vu :

- des références professionnelles mentionnées à l'article 5.1 -

- en privilégiant les références d'ouvrages qui sont les plus proches en taille et en nature d'ouvrages, de celles à réaliser au titre de la présente consultation.

- des capacités économiques et financières appréciées au regard de l'importance du chiffre d'affaire réalisé dans le domaine d'activité concerné par les prestations à réaliser au titre de la présente consultation. Ce critère sera utilisé pour départager, le cas échéant, des candidats présentant des références professionnelles et des capacités techniques équivalentes

La consultation comporte des tranches : Oui

Possibilité d'attribution sans négociation : Non

Visite obligatoire : Oui

Préalablement à l'élaboration de leur offre, les soumissionnaires doivent impérativement effectuer une visite sur le site pour mieux apprécier les contraintes d'exécution et en particulier celles liées à l'exiguité des lieux.

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Renseignements d'ordre administratifs :

M LABAT FLORIAN

Tél : 04 75 40 06 06

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le

profil d'acheteur : Oui

Présentation des offres par catalogue électronique : Autorisée

Remise des candidatures : 10/10/22 à 12h00 au plus tard.

Renseignements complémentaires :

L'entrepreneur fournira une attestation sur l'honneur de visite des lieux, qu'il devra faire viser préalablement par le Maire d'Ouvrage et qui devra être remise visée avec son offre.

Envoi à la publication le : 19/09/22

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur :

<http://www.marches-publics.info>

322286400



VILLE DE DIEULEFIT

Avis d'appel public à la concurrence

M. Christian BUSSAT - Maire - Rue Justin Jouve

26220 Dieulefit Tél : 04 75 46 96 89

web : <http://www.mairie-dieulefit.fr/>

SIRET 21260114000016

Groupement de commandes : Non

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques;

L'avis implique un marché public

Objet : CREATION D'UN SKATEPARK ET D'UNE AIRE DE JEUX Rue des Ecoles à 26220 Dieulefit

Référence acheteur : SKATE 2022

Type de marché : Travaux

Procédure : Procédure adaptée ouverte

Technique d'achat : Sans objet

Lieu d'exécution : Rue des Ecoles 26220 Dieulefit

Durée : 7 mois.

Description : Création d'une aire de sports de glisse urbains en béton, d'une aire de jeux pour enfant, accompagné de mobilier urbain et d'aménagement des abords.

Classification CPV :

Principale : 45212100 - Construction d'équipements pour les loisirs

Forme du marché : Prestation divisée en lots : oui

Les variantes sont exigées : Non

Lot N° 10 - VRD Skatepark - CPV 45212200

Lot N° 20 - Jeux pour enfants - CPV 43225000

Lot N° 30 - Espaces verts - CPV 45112700

Lot N° 40 - Charpente métallique Couverture - CPV 45261000

Conditions de participation

Justificatifs à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle :

Liste et description succincte des conditions :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.

- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés

- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 822-5-3° du code du travail)

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants.(disponible à l'adresse suivante :

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement.(disponible à l'adresse suivante :

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.

- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

Référence professionnelle et capacité technique :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.

- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants.

- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.

- Certificats de qualifications professionnelles.La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat

Marché réservé : NON

Réduction du nombre de candidats : Non

La consultation comporte des tranches : Oui

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

Visite obligatoire : Non

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Renseignements d'ordre administratifs :

Anne-Sophie BEUFFRE Chargée des opérations travaux

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le

profil d'acheteur : Oui

Présentation des offres par catalogue électronique : Autorisée

Remise des offres : 19/10/22 à 12h00 au plus tard.

Envoi à la publication le : 19/09/22

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur :

<http://www.marches-publics.info>

322321600

ASA ILE DE VILLE

Avis d'appel public à concurrence

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : ASA Ile de Ville

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 29070014500011

Ville : St didier sous aubenas

Code Postal : 07200

Groupement de commandes : Non

Section 2 : Communication Lien vers le profil d'acheteur :

<https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Monsieur Le Président de l'ASA

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve : Voir règlement de la consultation.

Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve : Voir règlement de la consultation.

Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve : Voir règlement de la consultation.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis :

17 octobre 2022 à 12 h 00

Présentation des offres par catalogue électronique : Autorisée

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux sur la station de pompage du réseau d'irrigation en vue de réaliser des économies d'eau et d'énergie

Code CPV principal

Descripteur principal : 45232120

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Travaux sur la station de pompage du réseau d'irrigation en vue de réaliser des économies d'eau et d'énergie

Mots descripteurs : Irrigation

Lieu principal d'exécution du marché : Aubenas

La consultation comporte des tranches : Oui

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du

marché : Non

Marché allotté : Non

Section 6 : Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : Visite obligatoire. Voir le règlement de la consultation.

Date d'envoi du présent avis : 19/09/2022

322467600

AVIS

Enquêtes publiques



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BASSIN D'AUBENAS

Avis d'enquête publique

Par arrêté n°ARR.2022/19 du 12/09/2022 le président de la communauté de communes du Bassin d'Aubenas (CCBA) a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de St-Andéol-de-Vals.

A cet effet, le président du tribunal administratif a désigné M. Paul GINESTE en qualité de commissaire enquêteur.

L'enquête publique se déroulera en Mairie de St-Andéol-de-Vals - 6, passage de la mairie et au pôle Aménagement et Développement de la CCBA - 18 avenue du Vinobre à St Sermin du mercredi 12 octobre au lundi 14 novembre 2022 inclus, soit 24 jours consécutifs.

Le commissaire enquêteur recevra le public en Mairie de SAINT-ANDEOL-DE-VALS aux jours et horaires suivants :

Le lundi 17 octobre 2022 de 9h00 à 12h00

Le samedi 5 novembre 2022 de 9h00 à 12h00

Le mercredi 9 novembre 2022 de 9h00 à 12h00

Le dossier d'enquête pourra être consulté sur le site www.bassin-aubenas.fr,

en Mairie de St-Andéol-de-Vals et au pôle Aménagement et Développement de la CCBA aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le dossier d'enquête pourra

LES ÉCHOS DU BARREAU

the president

de la reine Elizabeth furent un événement majeur du nombre de téléspectateurs et du statut d'Etat qui ont dérangé leur quotidien pour quelques semaines. Cet événement est d'une telle portée qu'on ne peut l'ignorer.

La reine Elizabeth ne pouvait exprimer son devoir constitutionnel. Elle lisait le discours du Premier ministre. Quelques rares fois, son visage trahissait son sentiment ; ce fut le cas lors du référendum sur l'indépendance de l'Ecosse. Folle

ses funérailles, elle a rassemblé autour de son cercueil un immense long du parcours ; à la télévision 4 milliards de téléspectateurs. Une star du football, David Beckham, a refusé tout passe-droit, coupe file VIP, pendant 13 heures pour s'incliner, visiblement ému. Extraordinaire.

Les cérémonies furent majestueuses. C'est en majesté, la majesté, qu'elle fut accompagnée. Les cérémonies furent grandioses. Mais je retiens surtout : l'attention.

Que cette monarchie anglaise, où le roi règne mais ne gouverne pas, où le roi ne doit pas s'exprimer mais doit être présent. Cela n'est pas aussi étrange qu'il y paraît. Le chef, d'abord un chef militaire, un chef de

guerre qui mènent ses troupes à la victoire, et défend son pays. C'est aussi celui qui rend la justice. Henry VIII en a fait, pour des raisons politiques, un chef religieux, et cela demeure. Le roi c'est l'étendard, le porte-drapeau d'une nation. Le roi, c'est le recours.

Etrange situation lorsqu'on sait que la situation au Royaume Uni est difficile, sur le plan politique, sur le plan économique, sur le plan social. Le Royaume Uni serait surtout un royaume désuni, avec des tensions indépendantistes fortes en Ecosse, au pays de Galles. Le Brexit auquel Boris Johnson tient tant, n'a peut-être pas été une bonne affaire pour les finances anglaises, encore que la Bourse de Londres demeurerait toujours la première place en Europe. Il existerait des tentations républicaines, attisées par les déboires de la famille de feu la Reine, que va devoir urgemment régler le roi Charles.

Pour l'instant, avec ces funérailles, sur le plan diplomatique, l'Angleterre a marqué le point, avec panache.

Alors j'aimerais tout à la fois qu'en France, nous soyons capable d'admiration et de ferveur, qu'un instant et plus toutes les forces et composantes de notre beau pays, à l'histoire prestigieuse, se retrouvent et s'unissent autour du président élu, quel que soit son parti, pour réussir ensemble le projet ambitieux de partager un avenir meilleur. Peut-on espérer qu'un instant cessent les invectives, qu'un instant on puisse discuter sans parti pris, qu'un instant on puisse s'accorder sur l'essentiel dont chacun connaît la trame ? Vous rêvez cher monsieur...

*Dominique Fleuriot,
Docteur en droit, Avocat*

SOCIÉTÉS

de siège social

ARLU au capital de 43 000 € Siège social :
4 rue Etienne Marcel
26200 MONTEILIMAR
S ROMANS 789 335 890

Le 12/09/2022, il a été décidé de transférer le siège social de la société ARLU au capital de 43 000 € au 4 rue Etienne Marcel 26200 MONTEILIMAR à compter du 12/09/2022. Mention en sera faite

Dissolutions

TURC MARCELIN
SARL au capital de 2 500 €
Siège social : 335 Chemin de Chalandard
26140 ANNEYRON
RCS ROMANS 525 356 598

L'assemblée générale extraordinaire du 31/08/2022 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/08/2022. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur Monsieur TURC MARCELIN, demeurant 335 chemin de Chalandard, 26140 ANNEYRON et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce ROMANS.

TURC MARCELIN

322268600

AVIS

Plan local d'urbanisme

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE Enquête publique portant sur l'élaboration du PLU de la commune de SAINT-ANDEOL-DE-VALS

Par arrêté n° ARR.2022/19 du 12/09/2022 le président de la communauté de communes du Bassin d'Aubenas (CCBA) a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de St-Andéol-de-Vals.

A cet effet, le président du tribunal administratif a désigné M. Paul GINESTE en qualité de commissaire enquêteur. **L'enquête publique se déroulera en Mairie de St-Andéol-de-Vals, 6, passage de la mairie et au pôle Aménagement et Développement de la CCBA, 18 avenue du Vinobre à St-Sernin du mercredi 12 octobre au lundi 14 novembre 2022 inclus, soit 34 jours consécutifs.**

Le commissaire enquêteur recevra le public en Mairie de SAINT-ANDEOL-DE-VALS aux jours et horaires suivants :

Le lundi 17 octobre 2022 de 9h00 à 12h00

Le samedi 5 novembre 2022 de 9h00 à 12h00

Le mercredi 9 novembre 2022 de 9h00 à 12h00

Le dossier d'enquête pourra être consulté sur le site www.bassin-aubenas.fr, en Mairie de St-Andéol-de-Vals et au pôle Aménagement et Développement de la CCBA aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le dossier d'enquête pourra être consulté sur un poste informatique au pôle Aménagement et Développement de la CCBA aux jours et heures habituelles d'ouverture.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier ainsi que des remarques formulées et consigner éventuellement ses observations :

- **Soit sur les registres d'enquête** en Mairie de St-Andéol-de-Vals et au pôle Aménagement et Développement de la CCBA

- **Soit les adresser**, avec la mention : Objet : PLU, par courrier postal avant le lundi 14 novembre 2022 à 12h00 à l'attention de M. Paul GINESTE commissaire enquêteur au siège de l'enquête, Mairie de Saint-Andéol-de-Vals, 6, passage de la mairie, 07600 Saint-Andéol-de-Vals

- **Par courriel** à l'adresse suivante paul.gineste@laposte.net avant le lundi 14 novembre 2022 à 12h00

Le dossier soumis à l'enquête publique comprend :

- Le projet de PLU arrêté complété des informations environnementales et du bilan de la concertation,

- Les avis émis sur le projet de PLU, et notamment l'avis de l'autorité environnementale,

- La mention des textes qui régissent l'enquête publique en cause et l'indication de la façon dont elle s'insère dans la procédure administrative.

A l'issue de l'enquête publique, le projet de PLU, éventuellement modifié pour tenir des observations émises lors de l'enquête et suivant l'avis du commissaire enquêteur, sera soumis à l'approbation du conseil communautaire.

Le rapport et les conclusions de la commission d'enquête seront consultables en Mairie de St-Andéol-de-Vals, en Préfecture de l'Ardèche et au pôle Aménagement et Développement de la CCBA, pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

L'arrêté d'ouverture d'enquête publique est consultable dans sa version intégrale au siège de la CCBA. Dès la publication du présent arrêté, toute personne pourra, sur sa demande adressée au président de la CCBA et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique.

321326200

Confiez-nous vos Annonces légales

TRANSMETTEZ-NOUS VOS ANNONCES LEGALES PAR MAIL ltrajl@e-tribune.fr

Prêt à publier les annonces légales et judiciaires pour les départements

D - DROME - VAUCLUSE

NOS SERVICES :

annonces jusqu'au mardi 16h pour parution le jeudi

d'une attestation de parution

exemplaires le jour de parution

04 75 00 84 00

ltrajl@e-tribune.fr

général de Gaule 26200 Montélimar

ePresse.fr

Votre kiosque ouvert 24h/24 7j/7

BOUQUETS
1€
LA SEMAINE D'ESSAI*
& FORFAITS

Téléchargez gratuitement

Vos journaux sur

Presse

*Offre valable sur les forfaits et bouquets illustrés sur ePresse.fr. La presse offerte dans la presse - Offres presse - Tribune

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BASSIN D'AUBENAS

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

ENQUÊTE PUBLIQUE PORTANT SUR L'ÉLABORATION DU PLU DE LA COMMUNE DE SAINT-ANDÉOL-DE-VALS

Par arrêté n°ARR 2022/19 du 12/09/2022 le président de la communauté de communes du Bassin d'Aubenas (CCBA) a donné l'ouverture de l'enquête publique sur l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Saint-Andéol-de-Vals.

A cet effet, le président du tribunal administratif a désigné M. Paul GINESTE en qualité de commissaire enquêteur. L'enquête publique se déroulera en Mairie de Saint-Andéol-de-Vals, 6, passage de la Mairie et au pôle Aménagement et Développement de la CCBA - 18, Avenue du Vinoble à St Sermin du Mercredi 12 octobre au lundi 14 novembre 2022 inclus, soit 34 jours consécutifs.

Le commissaire enquêteur recevra le public en Mairie de SAINT-ANDÉOL-DE-VALS aux jours et horaires suivants :
Le lundi 17 octobre 2022 de 9h00 à 12h00
Le samedi 5 novembre 2022 de 9h00 à 12h00
Le mercredi 9 novembre 2022 de 9h00 à 12h00

Le dossier d'enquête pourra être consulté sur le site www.bassin-aubenas.fr, en Mairie de Saint-Andéol-de-Vals et au pôle Aménagement et Développement de la CCBA aux jours et heures habituelles d'ouverture.

Le dossier d'enquête pourra être consulté sur un poste informatique au pôle Aménagement et Développement de la CCBA aux jours et heures habituelles d'ouverture.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier ainsi que des remarques formulées par les citoyens.

Soit sur les registres d'enquête en Mairie de Saint-Andéol-de-Vals et au pôle Aménagement et Développement de la CCBA
Soit les adresses avec la mention : Objet : PLU, par courrier postal avant le lundi 14 novembre 2022 à 12h00 à l'attention de M. Paul GINESTE commissaire enquêteur au siège de l'enquête, Mairie de Saint-Andéol-de-Vals - 6 passage de la Mairie - 07600 Saint-Andéol-de-Vals
Par courriel à l'adresse suivante paul.gineste@laposte.net avant le lundi 14 novembre 2022 à 12h00

Le dossier soumis à l'enquête publique comprend :
Le projet de PLU arrêté complété des informations environnementales et du bilan de la concertation,
Les avis émis sur le projet de PLU et notamment l'avis de l'autorité environnementale,
La mention des textes qui régissent l'enquête publique en cause et l'indication de la façon dont elle s'exerce dans la procédure administrative.

A l'issue de l'enquête publique, le projet de PLU, éventuellement modifié pour tenir des observations émises lors de l'enquête et suivant l'avis du commissaire enquêteur, sera soumis à l'approbation du conseil communautaire.

Le rapport et les conclusions de la commission d'enquête seront consultables en Mairie de Saint-Andéol-de-Vals et en Préfecture de l'Ardèche et au pôle Aménagement et Développement de la CCBA, pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

L'arrêté d'ouverture de l'enquête publique est consultable dans sa version intégrale au siège de la CCBA. Dès la publication du présent arrêté, toute personne pourra, sur sa demande adressée au président de la CCBA et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BASSIN D'AUBENAS

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

ENQUÊTE PUBLIQUE PORTANT SUR L'ÉLABORATION DU PLU DE LA COMMUNE DE SAINT-ANDEOL-DE-VALS

Par arrêté n°ARR 2022/19 du 12/09/2022 le président de la communauté de communes du Bassin d'Aubenas (CCBA) a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Saint-Andéol-de-Vals.

A cet effet, le président du tribunal administratif a désigné M. Paul GINESTE en qualité de commissaire enquêteur. L'enquête publique se déroulera en Mairie de Saint-Andéol-de-Vals - 6, passage de la mairie et au pôle Aménagement et Développement de la CCBA - 10 avenue du Vinobre à St Sermin du mercredi 12 octobre au lundi 14 novembre 2022 inclus, soit 34 jours consécutifs.

Le commissaire enquêteur recevra le public en Mairie de SAINT-ANDEOL-DE-VALS aux jours et horaires suivants :

- Le lundi 17 octobre 2022 de 9h00 à 12h00
- Le samedi 5 novembre 2022 de 9h00 à 12h00
- Le mercredi 9 novembre 2022 de 9h00 à 12h00

Le dossier d'enquête pourra être consulté sur le site www.bassin-aubenas.fr, en Mairie de Saint-Andéol-de-Vals et au pôle Aménagement et Développement de la CCBA aux jours et heures habituels d'ouverture.
Le dossier d'enquête pourra être consulté sur un poste informatique au pôle Aménagement et Développement de la CCBA aux jours et heures habituelles d'ouverture.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier ainsi que des remarques formulées et consigner éventuellement ses observations :

- Soit sur les registres d'enquête en Mairie de Saint-Andéol-de-Vals et au pôle Aménagement et Développement de la CCBA
- Soit les adresser avec la mention "Objet" PLU, par courrier postal avant le lundi 14 novembre 2022 à 12h00 à l'attention de M. Paul GINESTE commissaire enquêteur au siège de l'enquête, Mairie de Saint-Andéol-de-Vals - 6, passage de la mairie - 07600 Saint-Andéol-de-Vals
- Par courriel à l'adresse suivante paul.gineste@laposte.net avant le lundi 14 novembre 2022 à 12h00

Le dossier soumis à l'enquête publique comprend :

- Le projet de PLU arrêté complété des informations environnementales et du bilan de la concertation,
- Les avis émis sur le projet de PLU, et notamment l'avis de l'autorité environnementale,
- La mention des textes qui régissent l'enquête publique en cause et l'indication de la façon dont elle s'insère dans la procédure administrative.

A l'issue de l'enquête publique, le projet de PLU, éventuellement modifié pour tenir des observations émises lors de l'enquête et suivant l'avis du commissaire enquêteur, sera soumis à l'approbation du conseil communautaire.

Le rapport et les conclusions de la commission d'enquête seront consultables en Mairie de Saint-Andéol-de-Vals, en Préfecture de l'Ardèche et au pôle Aménagement et Développement de la CCBA, pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

L'antériorité d'ouverture d'enquête publique est consultable dans sa version intégrale au siège de la CCBA. Dès la publication du présent arrêté, toute personne pourra, sur sa demande adressée au président de la CCBA et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN D'AUBENAS

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

ENQUETE PUBLIQUE PORTANT SUR L'ELABORATION DU PLU DE LA COMMUNE DE SAINT-ANDEOL-DE-VALS

Par arrêté n°ARR.2022/19 du 12/09/2022 le président de la communauté de communes du Bassin d'Aubenas (CCBA) a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Saint-Andéol-de-Vals.

A cet effet, le président du tribunal administratif a désigné M. Paul GINESTE en qualité de commissaire enquêteur. L'enquête publique se déroulera en Mairie de Saint-Andéol-de-Vals - 6, passage de la mairie et au pôle Aménagement et Développement de la CCBA - 18 avenue du Vinobre à St Serin du mercredi 12 octobre au lundi 14 novembre 2022 inclus, soit 34 jours consécutifs.

Le commissaire enquêteur recevra le public en Mairie de SAINT-ANDEOL-DE-VALS aux jours et horaires suivants : - Le lundi 17 octobre 2022 de 9h00 à 12h00 - Le samedi 5 novembre 2022 de 9h00 à 12h00 - Le mercredi 9 novembre 2022 de 9h00 à 12h00

Le dossier d'enquête pourra être consulté sur le site www.bassin-aubenas.fr, en Mairie de Saint-Andéol-de-Vals et au pôle Aménagement et Développement de la CCBA aux jours et heures habituels d'ouverture. Le dossier d'enquête pourra être consulté sur un poste informatique au pôle Aménagement et Développement de la CCBA aux jours et heures habituelles d'ouverture.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier ainsi que des remarques formulées et consigner éventuellement ses observations :

- Soit sur les registres d'enquête en Mairie de Saint-Andéol-de-Vals et au pôle Aménagement et Développement de la CCBA
- Soit les adresser, avec la mention : Objet : PLU, par courrier postal avant le lundi 14 novembre 2022 à 12h00 à l'attention de M. Paul GINESTE commissaire enquêteur au siège de l'enquête, Mairie de Saint-Andéol-de-Vals - 6, passage de la mairie - 07600 Saint-Andéol-de-Vals
- Par courriel à l'adresse suivante paul.gineste@laposte.net avant le lundi 14 novembre 2022 à 12h00

Le dossier soumis à l'enquête publique comprend : - Le projet de PLU arrêté complété des informations environnementales et du bilan de la concertation, - Les avis émis sur le projet de PLU, et notamment l'avis de l'autorité environnementale, - La mention des textes qui régissent l'enquête publique en cause et l'indication de la façon dont elle s'insère dans la procédure administrative.

A l'issue de l'enquête publique, le projet de PLU, éventuellement modifié pour tenir des observations émises lors de l'enquête et suivant l'avis du commissaire enquêteur, sera soumis à l'approbation du conseil communautaire.

Le rapport et les conclusions de la commission d'enquête seront consultables en Mairie de Saint-Andéol-de-Vals, en Préfecture de l'Ardeche et au pôle Aménagement et Développement de la CCBA, pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

L'arrêté d'ouverture d'enquête publique est consultable dans sa version intégrale au siège de la CCBA. Dès la publication du présent arrêté, toute personne pourra, sur sa demande adressée au président de la CCBA et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique.

Compte rendu du Conseil Municipal du 12 septembre 2022
Mairies CLERON, Patrick DEFROIX, Emilie HALLAUER, William ISSERTINE, Juliette LAFFC...

7/ Demande de subventions DETR 2022 et Fonds de Concours à la CCBA
Avis de solliciter des éléments de subventions Monsieur Le Maire demande à l'Assemblée...

Le conseil de Saint-Andéol-de-Vals va solliciter également la Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas...

8/ Demande d'aide au Développement pour la commune de développement (Dilat 2021/2023)
Le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter l'aide de développement pour le développement 2021, 2022 pour les communes...

9/ Décision modificative N°3 au budget communal pour des annulations de titres de 2021
Le Maire propose de voter en 2022 à la commune 4 900 € au titre d'un engagement au budget forestier...

10/ Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1er janvier 2023
Monsieur Le Maire informe l'Assemblée que le 1er jour de change de nomenclature budgétaire et comptable au 1er janvier 2023...

11/ Adoption d'un chemin rural au hameau de Mas
Avis de solliciter d'éléments d'information sur le chemin rural au hameau de Mas à 0m d'altitude...

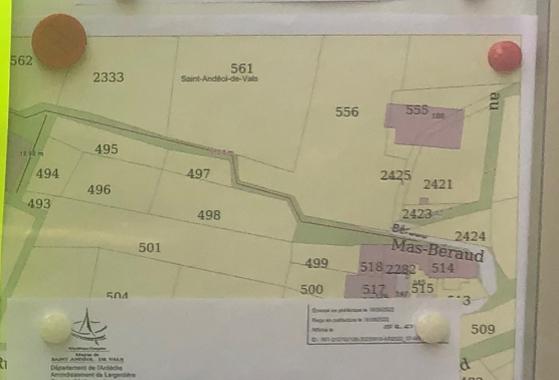
M. HOWARD Eliaebach
Le chemin est situé entre les parcelles D 2128- D90 et D874
A l'unanimité le Conseil municipal donne son accord pour lancer la procédure d'enquête publique...

6/ Désignation du coordinateur communal pour le recensement de la population en 2023
Monsieur Le Maire propose à l'Assemblée de nommer Monsieur Simon BOULI (seule personne ayant postulé)...

7/ Questions diverses
Monsieur Le Maire a été contacté pour le projet d'implantation d'une Antenne relais 5G sur le zone du Cid de Grange...

8/ Nomenclature de voie
Dans le cadre de l'adressage un chemin n°1 pas été nommé au hameau de Haut-Siger...

ARRÊTÉ DU MAIRE N°AR.2022.36 Arrêté d'enquête publique en vue de l'élaboration d'un chemin rural au Mas Béraud et de la désignation d'un Commissaire Enquêteur



ARRÊTÉ DU MAIRE N°AR.2022.37 Arrêté d'enquête publique en vue de l'élaboration d'un chemin rural au Boissignol et de la désignation d'un Commissaire Enquêteur



MAIRIE



Mairie de Saint-Andéol de Vals
Le Service de la Mairie est ouvert au public
le lundi, mercredi et vendredi de 8h30 à 17h30



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BASSIN D'AUVERGNE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Informational notice board containing various documents, including a map and a large green notice.

6



LES ÉCHOS DU BARREAU

Gifle
 Gifle, une simple gifle diraient certains,
 mari excédé, et pas davantage
 mari qui, paraît-il, n'est pas violent
 d'autres temps, pas si lointains, elle eût dérangé un
 mais guère plus
 là, cette fois, elle a soulevé une tempête.
 Je dirai-je, car la gifle est violence
 qu'elle soit assénée à qui que ce soit n'est pas
 possible.
 Les « assénée », car c'est un coup
 de dis pas « donnée », bien que l'expression courante
 donner une gifle »,
 n'y a pas de don : ce n'est pas un cadeau !
 Elle a pris de l'ampleur, tout d'un coup
 l'auteur de la gifle n'était pas n'importe qui
 Adrien Quatennens, un député de gauche, brillant,
 un donneur de leçons
 et on a renvoyé ses propos.
 Sa défense par M. Mélenchon fut maladroite, certes

Mais pas surprenante en soi,
 Lorsqu'on sait qu'il a fallu 2000 ans pour faire une place
 aux femmes
 Et encore n'est-ce pas fini
 Lorsqu'on sait que notre société est encore masculine,
 voire machiste.
 Alors fallait-il vilipender M. Mélenchon, dont je ne partage
 pas les idées ?
 J'étais gêné à regarder l'émission de Léa Salamé
 Lorsqu'il fut durement pris à partie.
 Maladroit, très maladroit, il le fut ; mais bien Français.
 Allez, il y a encore du chemin à faire pour que le respect
 de l'autre s'impose,
 sans ce wokisme radical qui, parti de France, nous revient
 des Etats Unis.
 C'est à une transformation profonde que nous sommes
 invités.
 Ce sera une longue marche.
 So long.

Dominique Fleuriot, docteur en droit, avocat

Pour faire paraître vos
**AVIS DE DÉCÈS, REMERCIEMENT, MESSE
 NAISSANCE, MARIAGE, ANNIVERSAIRE**
 La Tribune est à votre disposition
 04 75 00 84 00 ou ltrajl@e-tribune.fr

Plan local d'urbanisme

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE
Enquête publique portant sur l'élaboration
du PLU de la commune de SAINT-ANDEOL-DE-VALS

Par arrêté n° ARR.2022/19 du 12/09/2022 le président de la communauté
 de communes du Bassin d'Aubenas (CCBA) a ordonné l'ouverture de
 l'enquête publique sur l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de
 la commune de St-Andéol-de-Vals.

A cet effet, le président du tribunal administratif a désigné M. Paul
 GINESTE en qualité de commissaire enquêteur. **L'enquête publique se
 déroulera en Mairie** de St-Andéol-de-Vals, 6, passage de la mairie et
 au pôle Aménagement et Développement de la CCBA, 18 avenue du
 Vinobre à St Sernin du mercredi 12 octobre au lundi 14 novembre
 2022 inclus, soit 34 jours consécutifs.

**Le commissaire enquêteur recevra le public en Mairie de
 SAINT-ANDEOL-DE-VALS aux jours et horaires suivants :**

Le lundi 17 octobre 2022 de 9h00 à 12h00

Le samedi 5 novembre 2022 de 9h00 à 12h00

Le mercredi 9 novembre 2022 de 9h00 à 12h00

Le dossier d'enquête pourra être consulté sur le site
www.bassin-aubenas.fr, en Mairie de St-Andéol-de-Vals et au pôle
 Aménagement et Développement de la CCBA aux jours et heures
 habituels d'ouverture.

Le dossier d'enquête pourra être consulté sur un poste informatique au
 pôle Aménagement et Développement de la CCBA aux jours et heures
 habituelles d'ouverture.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier ainsi que des
 remarques formulées et consigner éventuellement ses observations :

- **Soit sur les registres d'enquête** en Mairie de St-Andéol-de-Vals et
 au pôle Aménagement et Développement de la CCBA

- **Soit les adresser**, avec la mention : Objet : PLU, par courrier postal
 avant le lundi 14 novembre 2022 à 12h00 à l'attention de M. Paul
 GINESTE commissaire enquêteur au siège de l'enquête, Mairie de
 Saint-Andéol-de-Vals, 6, passage de la mairie, 07600
 Saint-Andéol-de-Vals

- **Par courriel** à l'adresse suivante **paul.gineste@laposte.net** avant le
 lundi 14 novembre 2022 à 12h00

Le dossier soumis à l'enquête publique comprend :

- Le projet de PLU arrêté complété des informations environnementales
 et du bilan de la concertation,

- Les avis émis sur le projet de PLU, et notamment l'avis de l'autorité
 environnementale,

- La mention des textes qui régissent l'enquête publique en cause et
 l'indication de la façon dont elle s'insère dans la procédure
 administrative.

A l'issue de l'enquête publique, le projet de PLU, éventuellement
 modifié pour tenir des observations émises lors de l'enquête et suivant
 l'avis du commissaire enquêteur, sera soumis à l'approbation du conseil
 communautaire.

Le rapport et les conclusions de la commission d'enquête seront
 consultables en Mairie de St-Andéol-de-Vals, en Préfecture de l'Ardeche
 et au pôle Aménagement et Développement de la CCBA, pendant un
 an à compter de la clôture de l'enquête.

L'arrêté d'ouverture d'enquête publique est consultable dans sa version
 intégrale au siège de la CCBA. Dès la publication du présent arrêté,
 toute personne pourra, sur sa demande adressée au président de la
 CCBA et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête
 publique.

3211334400

DES SOCIÉTÉS

Solutions



LIQUIDATION ANTICIPÉE
 Liquidation : GESTAVIE
 SAS société en liquidation
 Capital : 1500 euros
 Siège : 105 Impasse (105C) ISIDORE LAZARE,
 84000 BION.
 99 RCS d'Avignon.
 Lors de l'assemblée générale extraordinaire en date du 3 octobre
 2022, le gérant unique a décidé la dissolution anticipée de la société à
 compter du 3 octobre 2022.
 Patrick ROBERT, demeurant 105 Impasse (105C) ISIDORE
 LAZARE, 84000 BION a été nommé liquidateur et lui a conféré les
 pouvoirs nécessaires à l'exécution de sa mission.
 Le siège de la liquidation est au siège social, adresse où doit être
 adressée toute correspondance.

La Présidence

AVIS

Droit de préemption urbain

Commune de : La Garde Adhémar (Drôme),

Par délibération n°2022 - 50, en date du 21 septembre 2022, enregistrée
 en Préfecture de la Drôme sous le
 n°026-212601389-20220921-2022-50-DE
 Le conseil municipal de la commune de la Garde Adhémar a approuvé
 l'institution du Droit de Préemption Urbain (DPU) sur la totalité de son
 territoire.
 Cette délibération est affichée et consultable en Mairie, ainsi que sur le
 site de la commune :
<https://la-garde-adhemar.com/fr/rb/1051052/urbanisme-163>

Le 07/10/2022

Le maire,

François LAPLANCHE-SERVIGNE

324924700

La Tribune Confiez-nous vos Annonces légales

TRANSMETTEZ-NOUS VOS ANNONCES LEGALES PAR MAIL

ltrajl@e-tribune.fr

La Tribune est habilitée à publier les annonces légales et judiciaires pour les départements

ARDECHE - DROME - VAUCLUSE

NOS SERVICES :

- Réception de vos annonces jusqu'au mardi 16h pour parution le jeudi
- Envoi automatique d'une attestation de parution
- Réception de vos exemplaires le jour de parution

stitutions de sociétés

Lors de l'assemblée générale en date du 02/03/2003, il a été constitué une
 société aux caractéristiques suivantes :
Libération sociale : SCI APHRODITE
Objet : Acquisition et location d'un immeuble sis à 26220
 2348 Chemin des Rouvières
 à l'origine. l'adresse était : "Les Rouvières" Les Blancs". Mais

GALES

EURO
Légales

Publiez vos marchés publics

• ledauphine.marchespublics-eurolegales.com

Publiez vos formalités

• ledauphine.viedessocietes-eurolegales.com

CONTACTS
DRÔME-ARDECHE04 75 79 78 56
04 75 72 77 53LDLlegales26@ledauphine.com
LDLlegales07@ledauphine.com

le dauphiné

Le Journal d'Annonces Légales de référence

Mentions légales : Dans le cadre de la transparence de la vie économique, les publications des annonces judiciaires et légales sont régies par l'arrêté du 21 décembre 2012 modifié le 14 décembre 2019, qui fixe les règles de présentation ainsi qu'une tarification obligatoire, soit 1 910 HT/an, obtenu pour 2022.

AVIS

Enquêtes publiques

BASSIN
D'AUBENAS
COMMUNAUTÉCOMMUNAUTÉ DE
COMMUNES DU
BASSIN D'AUBENAS

Avis d'enquête publique

Par arrêté n°ARR.2022/19 du 12/09/2022 le président de la communauté de communes du Bassin d'Aubenas (CCBA) a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de St-Andéol-de-Vals.

A cet effet, le président du tribunal administratif a désigné M. Paul GINESTE en qualité de commissaire enquêteur. L'enquête publique se déroulera en Mairie de St-Andéol-de-Vals - 6, passage de la mairie et au pôle Aménagement et Développement de la CCBA - 18 avenue du Vinobre à St Sermin du mercredi 12 octobre au lundi 14 novembre 2022 inclus, soit 34 jours consécutifs.

Le commissaire enquêteur recevra le public en Mairie de SAINT-ANDEOL-DE-VALS aux jours et horaires suivants :

Le lundi 17 octobre 2022 de 9h00 à 12h00

Le samedi 5 novembre 2022 de 9h00 à 12h00

Le mercredi 9 novembre 2022 de 9h00 à 12h00

Le dossier d'enquête pourra être consulté sur le site www.bassin-aubenas.fr,

en Mairie de St-Andéol-de-Vals et au pôle Aménagement et Développement de la CCBA aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le dossier d'enquête pourra être consulté sur un poste informatique au pôle Aménagement et Développement de la CCBA aux jours et heures habituelles d'ouverture.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier ainsi que des remarques formulées et consigner éventuellement ses observations :

Soit sur les registres d'enquête en Mairie de St-Andéol-de-Vals et au pôle Aménagement et Développement de la CCBA

Soit les adresser, avec la mention : Objet : PLU, par courrier postal avant le lundi 14 novembre 2022 à 12h00 à l'attention de M. Paul GINESTE commissaire enquêteur au siège de l'enquête, Mairie de Saint-Andéol-de-Vals - 6, passage de la mairie - 07600 Saint-Andéol-de-Vals

Par courriel à l'adresse suivante paul.gineste@laposte.net avant le lundi 14 novembre 2022 à 12h00

Le dossier soumis à l'enquête publique comprend :

Le projet de PLU arrêté complété des informations environnementales et du bilan de la concertation,

Les avis émis sur le projet de PLU, et notamment l'avis de l'autorité environnementale,

La mention des textes qui régissent l'enquête publique en cause et l'indication de la façon dont elle s'insère dans la procédure administrative.

A l'issue de l'enquête publique, le projet de PLU, éventuellement modifié pour tenir des observations émises lors de l'enquête et suivant l'avis du commissaire enquêteur, sera soumis à l'approbation du conseil communautaire.

Le rapport et les conclusions de la commission d'enquête seront consultables en Mairie de St-Andéol-de-Vals, en Préfecture de l'Ardèche et au pôle Aménagement et Développement de la CCBA, pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

L'arrêté d'ouverture d'enquête publique est consultable dans sa version intégrale au siège de la CCBA. Dès la publication du présent arrêté, toute personne pourra, sur sa demande adressée au président de la CCBA et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique.

321249300

personne sur sa demande et à ses frais, en préfecture de la Drôme au Bureau des enquêtes publiques. Il est également communicable avant l'ouverture de l'enquête. En outre, les observations du public sont communicables selon les mêmes modalités.

Il est demandé à chaque personne d'envoyer son observation sur un seul des différents modes d'envoi susvisés ; dans tous les cas une seule observation sera prise en compte.

Le commissaire enquêteur recevra personnellement le public et les observations écrites et orales à l'occasion des permanences qu'il tiendra en mairie, aux jours et heures suivants :

CLEON D'ANDRAN lundi 7 novembre 2022 de 9h00 à 12h00

BOURDEAUX lundi 14 novembre 2022 de 9h00 à 12h00

LA BATIE-ROLLAND jeudi 17 novembre 2022 de 9h00 à 12h00

CLEON D'ANDRAN jeudi 24 novembre 2022 de 9h00 à 12h00

L'avis d'enquête publique, puis le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur sont publiés sur le site Internet des services de l'État en Drôme www.drome.gouv.fr rubrique AOEP Avis d'Ouverture d'Enquêtes Publiques, espace « procédure ». Les copies du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sont tenues à la disposition du public en mairies de CLEON D'ANDRAN, LA BATIE-ROLLAND et BOURDEAUX, ainsi qu'à la préfecture de la Drôme (Bureau des Enquêtes Publiques 3 boulevard Vauban 26030 VALENCE cedex 9) pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Les mesures de protection liées à la crise sanitaire COVID décidées par le gouvernement, en vigueur pendant l'enquête, devront être respectées.

325018200

MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS

Procédures adaptées (plus de 90000 euros)

SCCV AGORA

Appel d'offres privé

Maître d'Ouvrage : SCCV AGORA

Parc Industriel Vallée Nord 07250 Le Pouzin

Opération : Construction de 24 logements en R+2 et R+3, et de locaux commerciaux en RdC

Adresse de l'opération : 14, Route de Malataverne - 26780 ALLAN

Date de publication de l'appel d'offres : 13 octobre 2022

Date de remise des offres : 14 novembre 2022

Date de démarrage des travaux 4ème trimestre 2022 pour une durée de 16 mois

Liste des Lots :

LOT 2 TERRASSEMENT / VRD

LOT 3 GROS-OEUVRE

LOT 4 CHARPENTE BOIS / COUVERTURE

LOT 5 ETANCHEITE

LOT 6 FACADE

LOT 7 MENUISERIE EXTERIEURE

LOT 8 MENUISERIE INTERIEURE

LOT 9 PLÂTRERIE / PEINTURE

LOT 10 CARRELAGE

LOT 10 bis CHAPE LIQUIDE

LOT 10 ter ISOLATION PROJETEE SOUS CHAPE

LOT 11 SERRURERIE

LOT 12 PORTES DE GARAGES

LOT 13 ASCENSEUR

LOT 14 ESPACES VERTS

LOT 15 ELECTRICITE

LOT 16 CVC

Demande de dossier de consultation des entreprises par mail auprès de PROJECT maîtrise d'oeuvre : contact@project-moe.fr

325186000